Vendredi, 14 septembre 1849. EDITION DU MATIN. 1re année. — N° 102.

LA TRIBUNE DES PEUPLES

JOURNAL QUOTIDIEN.

ABONNEMENTS.	Un an.	Six mois.	Trois mois.	Un mois.
PARIS.	24 fr.	12 fr.	6 fr.	2 fr. »»
SEINE.	28 »	14 »	7 »	2 50
DÉPARTEMENTS.	32 »	16 »	8 »	3 »»
ÉTRANGER.	32 »	16 »	8 »	» »»

Tout ce qui concerne l'Administration et les abonnements doit être adressé à l'Administrateur du journal.

Les lettres non affranchies seront refusées.

L'UN DES RÉDACTEURS GÉRANT : ALPHONSE HERMANT.

BUREAUX : RUE NEUVE-DES-BONS-ENFANTS, N° 7.

ANNONCES.

Une à neuf fois dans un mois, la ligne.	» fr. 80 c.
Dix fois dans un mois.	» — 50
Réclames.	2 — »»
Faits divers	3 — »»

Les manuscrits déposés ne seront pas rendus. — Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. Eugène CARPENTIER.

Les abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois.

Impr. centrale des Chemins de fer de NAPOLEON CHAIX, r Bergère, 20

Pacte fraternel avec l'Allemagne ;
Affranchissement de l'Italie ;
Reconstitution de la Pologne libre et indépendante.

(Ordre du jour de l'Assemblée nationale du 24 mai 1848.)

POLITIQUE GÉNÉRALE.

PARIS, 13 SEPTEMBRE 1849.

LES INTRIGUES (1).

VII

LES BONAPARTISTES.

Le monde officiel pèse sur nous d'un poids plus lourd qu'on ne se l'imagine. Ce monde de marchands de matières et d'intelligence a des secrets à lui à l'aide desquels il s'impose tout en feignant de se laisser accepter. Dès qu'une idée se lève du sein de l'humanité, dès que cette idée s'est incarnée dans un homme, le monde officiel se rue sur l'un et l'autre, il travestit l'idée pour avoir plus de latitude pour calomnier l'homme qui s'en est fait l'apôtre. De nombreux exemples sont venus, depuis février, confirmer notre affirmation. Combien d'hommes qui semblaient réunir en eux toutes les garanties que le Peuple peut désirer dans ses chefs, ceux qui doivent propager les idées nouvelles, combien d'hommes ont été circonvenus par l'aspect des grandeurs humaines que les flatteries du monde officiel leur faisaient entrevoir dans l'avenir.

Mais bientôt vinrent les désillusions du Peuple, suivies de plaintes, de reproches amers. Le Peuple, trompé dans ses espérances, ôta sa confiance aux renégats qui ne tardèrent pas à tomber dans l'isolement; car dès que la faveur populaire se retirait d'eux, le monde officiel, qui ne les craignait plus, se retirait d'eux aussi.

Le dernier exemple de cette vérité que nous donne la révolution de Février nous est fourni par M. le président de la République.

Le 10 décembre 1848, le Peuple français se trouva en présence de la réalité. Jusqu'à ce jour, il avait donné successivement sa confiance à divers citoyens qui en avaient abusé; ce jour-là, il voulu en finir avec le passé. Il s'était préparé aux élections présidentielles longtemps à l'avance; il avait eu à lutter contre toutes les tentations de la réaction.

Les orléanistes lui avaient parlé du maréchal Bugeaud, et le Peuple n'avait pas voulu écouter les orléanistes. Les mêmes hommes sondèrent l'opinion publique sur la candidature de M. Thiers avec aussi peu de succès que pour M. Bugeaud.

Pour le Peuple français, MM. Thiers et Bugeaud, c'était l'orléanisme : il n'en voulait plus.

Les légitimistes, de leur côté, avaient un moment parlé de M. Crédit, qu'ils ont fini par rendre ridicule; puis, en désespoir de cause, ils poussèrent M. le général Changarnier, leur général à eux, mais sans succès.

Le Peuple français, qui avait repoussé l'orléanisme, repoussa de même le légitimisme : il voulait autre chose; il voulait inaugurer la véritable ère nouvelle; il n'avait que faire du passé; il n'en voulait plus !

Il laissa le tiers-parti s'agiter dans le vide autour de son candidat Cavaignac, et, ne comprenant pas la valeur personnelle des citoyens Raspail et Ledru-Rollin, il voulut voter pour une idée en votant pour un nom.

Quelle signification voulait donner à son vote le Peuple français ? sinon la condamnation du passé, la réprobation de la politique des légitimistes, des orléanistes, des Cavaignac ! Cependant, le nouvel élu du Peuple gouverne exactement comme ses prédécesseurs ; il fait ce qu'auraient fait et les légitimistes, et les orléanistes, et M. le frère de Godefroi Cavaignac.

Comment le Peuple français a-t-il pu se tromper aussi grossièrement, lui qui avait eu la sagesse d'écarter tous les candidats douteux, lui qui avait été jusque dans l'exil chercher son candidat ?

Le Peuple français s'est trompé exactement de la même manière que se sont trompés les amis particuliers de M. le président de la République, qui, en votant pour lui et en faisant voter dans le même sens, étaient fermement convaincus que cette élection serait le signal d'un changement de politique.

Une fois l'élection terminée, le monde officiel intervint, il éleva la voix avec insolence et soutint que c'était lui qui avait fait l'élection.

En effet, les légitimistes, les orléanistes et une fraction du tiers-parti, la veille de l'élection, avaient appuyé la candidature de M. le président de la République. Ils se servirent de ce fait pour capter la confiance de l'élu, qui ne comprit pas que si ces hommes l'avaient appuyé ce n'avait été qu'au moment où ils furent convaincus qu'ils ne pouvaient plus empêcher son élection.

M. le président de la République crut en ces hommes de la réaction et se hâta de les installer au pouvoir.

Autour de l'élu on aurait pu trouver des conseils populaires; mais ceux qui auraient eu le courage de les donner furent soigneusement éloignés et la parole fut laissée seulement à cette espèce imbécile et avide qui, dans Napoléon, ne comprend que les places et les croix qu'il peut donner.

Le Peuple français a depuis témoigné son mécontentement. Lui qui avait cru élire un président capable de déchirer les traités de 1815, de venger la double invasion et le sang des martyrs des deux restaurations; ce Peuple, à qui on avait dit que son candidat avait rêvé aussi la fin des misères du prolétaire; ce Peuple, qui croyait que de son élection sortirait la liberté des nations, fut bientôt et très cruellement désabusé : il avait élu la continuation de la politique orléaniste !...

Depuis lors, tout en conservant un grand souvenir de Napoléon l'empereur, le Peuple français a retiré sa main de M. le président de la République; de même, depuis lors, le monde officiel voyant qu'il n'avait plus rien à craindre d'un homme sans popularité, a fait tous ses efforts pour le ruiner complètement dans l'opinion publique, pour hâter la chute de M. le président de la République comme il avait successivement amené celle de tous les hommes issus de la révolution de février qui, au préalable, avaient perdu toute popularité pour s'être abandonnés aux conseils perfides de ce même monde officiel.

Comme ses prédécesseurs, M. le président de la République s'est aperçu qu'il se perdait ; il vient de faire une tentative qui, si elle avait été complète, aurait pu le sauver; mais qui, dans ses minimes proportions, est suffisante pour achever sa perte. En effet, cette tentative est suffisante pour fournir un prétexte à l'hostilité de la ligue orléano-légitimiste, c'est-à-dire du monde officiel, et elle est par trop insuffisante pour ramener à M. le président de la République les espérances populaires qu'il a sacrifiées à des intrigants subalternes.

Pour se relever dans l'opinion du Peuple, M. le président de la République ne devait pas se borner à écrire une lettre, il fallait en même temps changer les actes à Rome et à Paris. Cependant, les prisons sont *encore* pleines, le Peuple meurt *encore* de faim, la République romaine est *encore* renversée; la Russie foule *encore* sous ses pieds la Hongrie et la Pologne; l'Allemagne et l'Italie sont *encore* esclaves; le monde officiel pèse *encore* sur la France : comment le Peuple français pourrait-il rendre sa confiance à l'auteur d'une lettre qui n'a encore rien fait pour supprimer toutes ces infortunes ?

Cette lettre, c'est bien que de l'avoir écrite *il y a un mois*, mais IL Y A UN MOIS DE CELA, et depuis qu'a-t-on fait pour en prouver la sincérité ?

RIEN ! RIEN ! RIEN !

Nous nous trompons, on a fait de la diplomatie avec M. de Falloux et on a décoré quelques-uns de ces hommes qui ont aidé la réaction à faire ses affaires.

Nous ne nous bornerons pas à dire que ce n'est pas assez, nous trouvons que c'est beaucoup trop pour éclairer le Peuple français sur la vanité des illusions qu'il s'était faites le dix décembre 1848 !

Pour reconquérir les sympathies et la confiance du Peuple, combien d'efforts et d'actes nationaux ne resterait-il pas à faire désormais à M. le président de la République !...

(1) Voir les numéros des 6, 8, 9, 10, 11 et 12 septembre.

La commission des vingt-cinq, *dite de permanence*, s'est réunie aujourd'hui à l'assemblée dans le local habituel de ses séances.

La réunion était très nombreuse et presque complète, grâce aux convocations spéciales qui avaient été adressées à tous les membres.

On y remarquait MM. Boulay (de la Meurthe), vice-président de la République, M. Dufaure, ministre de l'intérieur, et M. le général Changarnier.

M. le ministre de l'intérieur a, dans un court exposé, déclaré que la question des affaires de Rome avait été généralement beaucoup trop exagérée; que tout, au contraire, faisait expérer qu'on arriverait à une solution satisfaisante par la *voie diplomatique*, qu'il ne voyait rien dans la situation qui pût exiger la convocation de l'Assemblée législative.

M. le général Changarnier a donné sur la situation intérieure les renseignements les plus favorables.

Après une courte délibération, la commission a cru devoir se contenter de ces explications, et a décidé qu'il n'y avait pas lieu à convoquer l'Assemblée législative avant le 1er octobre.

Par suite des conférences que le général Oudinot a eues depuis son arrivée de Rome et de Gaete avec le président de la République et les ministres des affaires étrangères et de la guerre, deux courriers ont été expédiés à Rome et à Gaëte portant, l'un, de nouvelles instructions pour le commandant en chef de l'armée expéditionnaire, et l'autre, pour M. de Rayneval, chargé d'affaires.

On nous assure que ces deux missives extraordinaires ont pour but de résoudre toutes les difficultés dans la question de la Constitution romaine et des libertés promises par notre gouvernement au Peuple des Etats pontificaux ; c'est, dit-on, l'obstination prolongée du cardinal Lambruschini et des autres cardinaux ses collègues qui jusqu'ici a retardé la solution de la question romaine.

Les représentants réunis aujourd'hui dans la salle des conférences, après la séance de la commission de permanence, s'entretenaient de l'article inséré hier par l'*ami de la Religion*, qui reçoit, dit-on, les inspirations de M. de Falloux. La majorité s'accordait à penser qu'un changement de ministère était inévitable, à moins que M. le président de la République, consentant à apporter quelques modifications dans les termes de sa lettre et dans la ligne politique qu'elle semble indiquer pour l'avenir, ne permette à M. de Falloux de conserver son portefeuille.

On assure que M. Odilon Barrot, qui se trouve en ce moment retenu à Bougival par suite d'une opération chirurgicale, ne rentrera à Paris qu'au retour de l'Assemblée législative.

FEUILLETON DE LA TRIBUNE DES PEUPLES

DU 14 SEPTEMBRE 1849.

SOUVENIRS DIPLOMATIQUES (1).

Comment l'Angleterre et la Russie font leurs affaires en Asie. — L'avènement au trône de Perse de Mohammed Chah le Kadjar. — Journal tenu sur les lieux en 1834.

XXXI.

Palais de Soléimania, 7 décembre.

Le palais dont nous avons fait notre demeure est moins commode que nos tentes. Je le revois après un an et je ne reconnais plus ce séjour favori du feu roi ; tout y est en ruine ou menace ruine. Les beaux vitrages et rosettes coloriées, les parois, les plafonds, les lambris incrustés de petits miroirs, chef-d'œuvre d'architecture persane, tout est brisé, défoncé, anéanti. On n'a pas même épargné les immenses cyprès des jardins : le feu ou la cognée ont passé sur tout cela.

On ne peut se procurer les vivres les plus indispensables pour nous et nos chevaux, et nous comptons déjà plus de 35,000 quadrupèdes dans nos camps sans y comprendre six mille chameaux, dont on ne s'occupe pas, car ils brouteront dans le désert.

Le commandant de Téhéran, Mohammed-Bagyr-Khan, écrit qu'il a permis à Zilli-Sultan de continuer à être prisonnier dans le harem de ses femmes. Il dit que le calme dont jouit la capitale n'a point été troublé, mais en même temps il prie de lui envoyer quelques milliers de bons soldats. Aucun acte d'énergie, aucun mouvement de noblesse de la part du prétendant. Il ne compte plus que sur le caractère sacré du lieu de son abri.

En Perse, si un coupable se réfugie dans un des trois endroits considérés comme inviolables, une mosquée, une écurie ou un harem habité par les femmes, la main du plus fort ne peut l'y atteindre. De fier et intraitable que Zilli-Sultan était, il est devenu mou et lâche, abdiquant tout sentiment, tout honneur, et tel qu'il se dépeint lui-même dans sa lettre que le messager du commandant vient de remettre à l'Assyfou-Doulète. Il l'a cachetée sur le revers, tout en bas de la page, ce qui veut dire qu'il rentre dans la catégorie des sujets humbles et soumis de Mohammed-Chah.

« Salut et compliments à mon ami Assyfou-Doulète! Ton messager Riza-Koukli-beg est arrivé. Il m'a remis ta lettre. Je suis bien sensible et reconnaissant de tous vos témoignages d'amitié que j'y ai lus. Dans toute l'étendue de la Perse il n'y a qu'un seul homme dont l'affection ne m'a jamais abandonné, c'est toi. Que Dieu, le Très-Haut, soit content comme je le suis de toi, ainsi que du kaimakam et de S. M. le chah, mon neveu chéri. Pénétré de gratitude, j'envoie au ciel des actions de grâces. Bien que les Persans, l'armée et d'autres classes de sujets m'aient trompé et trahi, du moins, Dieu en soit loué, ils se sont tournés vers mon neveu chéri. Par ce moyen le pouvoir suprême reste à notre famille. Sa tête est ma propre tête. Il est plus jeune et plus apte au timon des affaires publiques. Quant à moi, le chagrin, après la perte douloureuse qui vient de nous frapper tous, ayant blanchi ma barbe, il ne me reste guère qu'à m'abriter dans quelque coin obscur afin d'y consacrer le restant de ma vie aux prières ferventes pour la prospérité du règne de mon neveu chéri, mon chah ! Je n'ai rien de plus à dire. Je ferai tout ce que dans votre sagesse vous m'ordonnerez de faire. Si jusqu'à présent je m'obstinais à ne pas écouter vos paroles, je n'ai nui qu'à moi-même. Oui, âme de mon âme, tu t'es rendu garant de ma fidélité à l'avenir; pourquoi donc ne m'y fierais-je pas ? Mon neveu, devenu roi, n'attentera sans doute pas à ma liberté personnelle ni à ma famille. Que les yeux de mes ennemis deviennent aveugles! — Mes yeux, à moi, se plairont à réfléter la lumière qui émanera de mon neveu couronné! Maudits soient les Persans! Je brûle du désir de te revoir, autrement je ne saurais avoir de repos. N'oublie point de venir me parler avant l'arrivée de mon neveu chéri, c'est le seul moyen d'apaiser les douleurs de l'angoisse qui m'accable. Que t'écrirai-je de plus, je n'ai plus la force de remuer une plume.

P. S. «Vénérable kaïmakam, tu as écrit quelques paroles à la marge de la lettre d'Assyfou-Doulète. Homme, crois-tu sérieusement que je me défie de vous? Mes yeux se mirent dans la lumière des vôtres; plus mon neveu chéri grandit en puissance, et plus je sens s'augmenter le respect et la gloire de ma propre personne. Toi, vieilli au service de mon frère, tu es auprès de notre chah, pourquoi ne serais-je pas confiant et tranquille? En vérité il serait ridicule de désespérer tant que tu es en possession de ta place à la cour. Je dois voir l'Assyfou-Doulète avant l'arrivée de mon neveu chéri à Téhéran. »

N'onblions pas que l'homme qui écrivait ainsi au kaïmakam avait offert, il y a quelques jours, 50,000 tomans à celui qui apporterait la tête de ce ministre.

Les veuves et autres princesses du harem royal à Téhéran ont collectivement écrit au chah :

« Que nous soyons des victimes offertes pour le salut de ton règne.

» Le firman dont il a plu à V. M. d'honorer notre vieux et fidèle confident Khoresw-Khan nous est parvenu. Nous l'avons lu, pénétrés de sentiments de gratitude et satisfaits au delà de toute expression pour tant de faveurs et de bontés dont V. M. nous comble. Il eût été de notre devoir, nous le savons, d'écrire antérieurement à V. M. et de nous recommander à sa bienveillante protection ; mais, accablées du poids de la tristesse que vous savez et appréciez, frappées au cœur dans les affections les plus sacrées que nous ayons eues et que nous ayons encore, nous n'avons eu ni le courage, ni l'esprit de le faire.

»Le firman de V.M. nous a mieux inspirées. Aux pieds du trône éternel, nous avons déposé le tribut de nos actions de grâces en remerciant le Très-Haut, le Saint des Saints, de ce qu'il a inspiré le souverain de glorieuse mémoire, de ce qu'il a éclairé la raison sublime du feu chah, qui vous a élu parmi ses autres enfants, vous qui prenez aujourd'hui une si grande part à l'affliction de ses orphelines, qui cherchez à soulager leurs cœurs nâvrés d'angoisses.

» Gloire au Très-Haut, qui a voulu que la famille du monarque, qui habite les bosquets du paradis, puisse continuer une honorable existence, grâce aux sentiments de l'âme généreuse de V.M. Dieu nous a bénies, en vous faisant l'organe de toutes les félicités dont nous sommes gratifiées et honorées par V. M. »

XXXII.

Santon d'Imamzadé-Djéi, en vue de Téhéran, 8 décembre

Notre camp, au grand complet, réunit des milliers de tentes. L'infanterie et l'artillerie régulières, malgré les fatigues d'une marche de 25 jours, où l'on manquait souvent de vivres et de fourrage, font bonne mine. Le chah les a passées aujourd'hui en revue, en remerciant cordialement les Serbazes, qui pleuraient de joie. On ne voit pas de figures tristes : les uns se réjouissent sincèrement, les autres (et l'art de feindre est ici à son plus haut degré de perfection) font semblant d'être heureux.

9 décembre, Téhéran.

Sir J. Campbell pense que le roi doit se faire couronner aussitôt après son entrée dans la ville, les astrologues pensent autrement; le maître des cérémonies, diplomate et astrologue à la fois, ne sait plus où donner de la tête : comment concilier les avis contraires ?

Les astrologues ont bien trouvé qu'aujourd'hui à une

(1) Voir les nos des 1er, 2, 5, 6, 8, 9, 01 et 13 septembre.

Un conseil de ministres a été tenu ce matin à l'Elysée sous la présidence du citoyen président de la République. M. le ministre de l'instruction publique n'y assistait pas pour cause, dit-on, de maladie.

On nous écrit de Turin, le 9 septembre :

Le général Bava a accepté définitivement le ministère de la guerre.

L'amiral Bua, qui commandait la flotte vénitienne, est arrivé à Turin.

On nous écrit de Florence, à la date du 6 septembre.

La nouvelle officielle est arrivée ici que le pape s'est rendu à Portici. Il a débarqué dans la rade auprès de laquelle ce palais est situé, sans entrer à Naples. L'escadre espagnole, qui avait jeté l'ancre dans cette rade depuis deux jours, a rendu au pape les honneurs militaires.

L'Allemagne se trouve en ce moment au seuil d'une de ces crises épouvantables qui, en comprimant l'élan d'une nation, n'en préparent que mieux l'éclat d'un avenir immense et fécond. Le gouvernement prussien d'un côté, celui de l'Autriche de l'autre, dominent actuellement la confédération germanique tout entière, et au delà quelques millions de Slaves, de Madgyares et d'Italiens. Et pourtant les peuples sur les têtes desquels les maisons de Hohenzollern et de Habsbourg promènent le glaive de la soldatesque et la hache du bourreau avaient vaillamment répondu à la Révolution française de février ; ils avaient brisé le joug des traités de 1815; ils s'étaient levés pour inaugurer l'émancipation humanitaire dans les contrées centrales et orientales de l'Europe.

Jetons un coup d'œil en arrière.

Avant le mois de mars 1848, l'administration germanique qui s'affubla hardiment du surnom de *la Chrétienne*, n'avait vécu que par le mensonge et par l'hypocrisie.

La révolution française foudroie ce système et le jette de côté; mais il se relève de nouveau après le mois de novembre 1848, et le mensonge gouvernemental et paternel n'en est devenu que plus perfide. Ainsi, pour n'alléguer qu'un seul exemple, vers la fin de décembre, après avoir dissout, par les baïonnettes du général Wrangell, l'assemblée constituante nationale du peuple prussien, le roi Frédéric-Guillaume et ses deux ministres, Manteuffel et Brandebourg, publièrent dans le *Moniteur* de l'Etat une ordonnance concernant le prolétariat agricole en Silésie qui, d'un bout à l'autre, n'est qu'un tissu de sophismes et de mensonges. On sait que la Silésie prussienne, avant la révolution de février, était le pays de cocagne des seigneurs féodaux qui, surtout par des lois très avantageuses de rachat des droits seigneuriaux, avaient conquis *lege artis* en 1821 ce que la révolution de 1789 avait aboli à jamais d'un trait de plume armée de fer. Depuis mars 1848 les seigneurs silésiens tombèrent, l'un après l'autre, dans une rage difficile à décrire par suite de l'opposition du paysan.

Les seigneurs de cette province, dite la *riche*, avaient depuis 1821 fait passer dans leur poche une somme de 320 millions de francs sous le titre très édifiant de rachats de service, rachats de droits seigneuriaux. Eh bien ! après avoir muselé le peuple de Berlin et de Postdam, après la chute de Vienne et les événements analogues en France, Frédéric-Guillaume s'apitoya royalement sur les coffres-forts de sa bien-aimée noblesse silésienne, et tout en abolissant certains droits féodaux très peu considérables, il en rétablit certains autres qui pèsent lourdement sur les paysans et, par conséquent, doivent rapporter des sommes immenses aux bourses seigneuriales. Voilà ce qu'on appelle, en Allemagne, *fides borussica* ou *punica*, foi prussienne ou punique, en d'autres termes plus acceptables par les oreilles royales, *méthode germanico-chrétienne*.

D'où venait cette hardiesse perfide, ce machiavélisme éhonté ? C'est que le ministère Hansemann lui avait glorieusement préparé la voie, et M. Hansemann, le grand-maître de la *bourgeoisie* prussienne, n'exploita le *peuple* prussien que parce que la réaction parisienne avait triomphé en juin. Vraiment, l'illusion de ces braves bourgeois prussiens était par trop forte, quand ils se croyaient sur le même pied que la bourgeoisie parisienne; ils n'avaient jamais renversé de trône ou de féodalité; ils n'avaient jamais créé une société à eux, comme la bourgeoisie française l'avait fait en 89; aussi ces malheureux se prêtèrent-ils à exploiter le Juin parisien contre le peuple prussien ! Ils ne se doutaient pas que le Juin de Paris engendrerait le Novembre de Vienne, et celui-ci le Décembre de Berlin ! On ne comprit pas que si en France la bourgeoisie, qui y a brisé plus d'un trône, ne voyait plus qu'un seul ennemi, le prolétariat, se dresser devant elle, les bourgeois en Prusse, pour lutter et lutter avec avantage contre la couronne et la camarilla, n'avaient qu'un seul allié, le peuple. En effet, en Prusse et en Allemagne, peuple et bourgeoisie avaient généralement un ennemi commun à vaincre.

Bref, M. Hansemann ne fut pas plustôt devenu ministre, qu'il lança un programme tout à fait *honnête et modéré*, dans lequel il promit de ramener la confiance. Et remarquons-le bien, M. Hansemann, quelque temps avant la révolution de Février, avait proclamé assez nettement en face du trône royal que *dans les négociations financières il n'y a pas de place pour la sentimentalité*. C'est parce que M. Hansemann, en bon négociant qu'il est, ne veut pas que la couronne lui demande d'argent sans garanties suffisantes, sans crédit rassurant. Certes, ce crédit, M. Hansemann entendait par là la conservation des anciennes habitudes de production et de consommation, habitudes qui, selon lui, peuvent être maintenues très efficacement par un pouvoir exécutif bien fortifié.

Le pauvre homme, tout grand négociant et spéculateur qu'il est, se trompa sur un point : il ne prévit pas que la camarilla réactionnaire *fortifiée* étendrait joyeusement ses griffes, non seulement sur le Peuple mais aussi sur la bourgeoisie, en frappant tous les deux clandestinement d'abord, puis ouvertement.

M. Hansemann aurait pu devenir un digne successeur du ministre Camphausen, en établissant ce que celui-ci avait demandé : un trône constitutionnel sur la base démocratique *la plus large*; il préféra détruire cette base, et nuire par là à la classe qu'il représentait. *C'est un bourgeois qui a fait admirablement nos affaires*, disait en ricanant le prince de Prusse à ses gentilshommes de la cour.

Ce mot résume mieux la situation que ne pourrait le faire une série de réflexions. Oui, la bourgeoisie prussienne a perdu la partie; la bureaucratie aristocratique et la féodalité militaire triomphent en Prusse et en Allemagne depuis les barricades de juin à Paris.

La camarilla ne cesse d'envelopper l'Allemagne d'un vaste réseau diplomatique et militaire; la bourgeoisie n'y est plus comptée pour rien. Le sabre insolent des satellites de la couronne venge d'une rude façon les démocrates qui avaient été abandonnés lâchement par les roturiers; ce sabre brise les coffres-forts de MM. Camphausen et Hansemann, et il touche parfois de si près au collet de ces grands hommes d'Etat qu'il se courbent jusque dans la poussière devant la volonté royale.

Ainsi, voilà comment la révolution prussienne a été gaspillée par ceux-là mêmes qui avaient l'intérêt le plus urgent à s'en servir. Certes, les Hohenzollern peuvent être contents, et les vues étroites de leur mesquine bourgeoisie doivent singulièrement les rassurer.

Correspondance particulière de la TRIBUNE DES PEUPLES.

Londres, 12 septembre 1849. Six heures du soir.

Monsieur,

Le *Times* publiait hier dans son édition du soir et reproduit ce matin une de ces lettres infâmes comme, seuls dans la presse européenne, savent en écrire les *honnêtes* rédacteurs secrètement attachés à l'impure officine que nous connaissons tous à Paris et qui a fourni successivement des révélations de complots si véridiques au *Constitutionnel*, à la *Gazette des Tribunaux* et au *Moniteur*-Faucher.

Le correspondant du *Times* affirme que les sociétés secrètes sont organisées de nouveau sur un pied formidable, que leur direction générale va être remise aux mains d'un seul homme qui, du fond de son exil, conduira en les centralisant tous les fils de la conspiration.

Cette belle invention est quelque peu absurde, surtout quand on réfléchit au peu de succès des conspirations tramées à l'étranger, telles que la conspiration royaliste de Coblentz et les conspirations impérialistes de Strasbourg et de Boulogne ; mais le correspondant du *Times* connait son public anglais, et pour l'intéresser à ce lieu commun banal, mille fois répété depuis un an par les journaux ultra-réactionnaires, il ajoute que les réfugiés français ont fait alliance avec les chartistes anglais et proposent, de concert avec eux, un mouvement en Angleterre.

Conclusion : les démocrates français, peu reconnaissants de l'hospitalité anglaise, doivent être expulsés des îles britanniques et réduits à chercher en vain sur la terre d'Europe un refuge contre les fureurs du royalisme en délire.

En vérité, ces pitoyables calomnies sont nauséabondes, et c'est leur faire trop d'honneur que d'essayer de réfuter de semblables niaiseries.

Le correspondant du *Times* a compté sur l'ignorance du public anglais en fait de socialisme, d'une part, et d'autre part sur celle des lecteurs français en fait d'agitation chartiste, avant de supposer une alliance possible entre ces deux formules politiques.

Or, qu'y a-t-il de commun entre Feargus O'Connor et Proudhon ? Entre les insurgés de juin et les chartistes courbant le dos sous le bâton des constables ?

A peine quelques points de contact, alternés de dissidences ineffaçables.

Il n'y a pas plus d'alliance possible entre les chartistes anglais et les démocrates socialistes qu'entre M. Thiers et Louis Blanc, entre Odilon Barrot et Ledru-Rollin.

Le correspondant du *Times* en sera donc pour ses suppositions gratuites et ses insinuations odieuses, aux yeux de tous les hommes non aveuglés par la peur, non séduits par la mauvaise foi.

Un meeting en faveur de la Hongrie a encore eu lieu lundi au soir à Norwich, sous la présidence de A. Hudson. Après un discours de lord Dudley Stuart, il a été résolu :

Que l'Autriche, en violant le contrat par lequel la couronne de Hongrie était accordée à l'empereur d'Autriche, a mérité la réprobation de tous les honnêtes gens; et que la Russie, en intervenant pour anéantir les libertés de la Hongrie, a commis une violation formelle du droit international ;

Que la nation anglaise a de véritables obligations envers lord Palmerston pour la politique ferme et vigoureuse qu'il a suivie relativement à la question hongroise; qu'il sera donc invité à lever les difficultés qui existent entre l'Autriche et la Hongrie, dans le sens le plus conforme à la liberté constitutionelle et aux intérêts de toutes les nations européennes.

Le meeting s'est ensuite séparé en décidant qu'une pétition serait rédigée par le président, sur la base des résolutions arrêtées, et remise à lord Palmerston.

Nous recevons aujourd'hui des nouvelles graves des îles Ioniennes. Depuis quelque temps une sourde fermentation régnait à Corfou et dans les autres îles. Le refus du lord haut commissaire d'admettre les réfugiés italiens chassés du continent par l'Autriche et la France avait augmenté l'irritation générale.

Dans le courant du mois d'août, la police reçut avis que des dépôts d'armes et de munitions assez considérables existaient à Céphalonie. En conséquence elle fit faire par ses agents de nombreuses perquisitions auxquelles les habitants se prêtèrent de fort mauvaise grâce.

Enfin dans la journée du 26 août dernier, une lutte éclata à l'occasion d'une de ces perquisitions chez des citoyens compromis dans les événements de septembre 1848. Un constable fut tué et un sergent grièvement blessé.

Le district d'Argostoli s'est insurgé à la suite de cette collision, et le mouvement a pris de grands développements dans les journées des 27, 28, 29 et 30 août. La police a été chassée de Scala par une troupes d'hommes armés qui lui ont tiré une vingtaine de coups de feu et l'ont forcée à se refugier à bord du garde-côte.

Les insurgés, maîtres du terrain, ayant intercepté une lettre qui donnait avis de leur force et de leur position aux autorités anglaises, ont arrêté le chevalier Metaxan Zaunaro, auteur de la lettre, l'ont enfermé dans sa maison et brûlé vif avec deux de ses serviteurs.

Des forces considérables ont été dirigées sur Argostoli, et le district a été mis en état de siége.

La réaction aux Colonies et le CONSTITUTIONNEL.

Les hommes qui ont combattu par les plus misérables sophismes l'abolition de l'esclavage profitent maintenant des dissensions politiques de la métropole pour reconstruire peu à peu le vieil édifice de la société coloniale. Pour donner le change à l'opinion, ils empruntent aux partis leurs dénominations irritantes. Suivant eux, ce ne sont pas des ex-maîtres et des affranchis qui sont en présence, ce sont des conservateurs et des communistes. Dès lors la question est vite jugée. Les fonctionnaires impartiaux, quels qu'ils soient, deviennent des anarchistes, des ennemis de l'ordre, qui ne rêvent que la ruine des colonies.

C'est à ce point de vue que s'est placé le *Constitutionnel* dans son numéro du 9 septembre.

Ce fougueux organe des modérés attaque et M. Bruat, gouverneur général des Antilles, et M. Fabvre, gouverneur de la Guadeloupe. Il reproche à ce dernier d'avoir dit, dans une proclamation publiée à la suite des récents désordres de la Pointe à Pitre, qu'il venait *se placer entre les partis*.

Le *Constitutionnel* ne *comprend pas* cette conduite. Un agent du pouvoir qui essaie de rester impartial : quel mauvais exemple ! Ce n'est pas M. Fiéron qui agissait ainsi, lui qui, chaque mois, mettait l'administration en coupe réglée, et embarquait indistinctement des chefs de bureau, des chefs du parquet et du clergé, des officiers et des maires ! Aussi l'oligarchie coloniale déplore-t-elle hebdomadairement la perte « du brave colonel » dans les colonnes des *Debats*, du *Constitutionnel*, du *Courrier* ou du *Pays*.

Cependant, à défaut de ce commode gouverneur, rappelé en France pour *abus de pouvoir*, les agents de la réaction ne manquent pas aux Antilles. Empruntant aux préjugés et aux passions locales une violence nouvelle, les rancunes des anciens privilégiés y sont même devenues implacables. La calomnie poursuit quiconque ose faire son devoir. Les réceptions, les banquets, les chansons des rues sont autant d'occasions et de moyens pour insulter et diffamer ceux que la faction rétrograde soupçonne de tendances progressives. Le *Constitutionnel* a donc tort de s'alarmer et de dire « que les esprits ne sont pas dirigés, que les amis de l'ordre ne trouvent pas un appui solide, permanent. » Le dernier discours de M. Bissette, qu'il reproduit avec tant de bonheur, et la lettre du même auteur, insérée dans le *Courrier de la Martinique* du 4 août, — lettre que, pour éviter, sans doute, d'être impliqué dans le procès en diffamation auquel elle a donné lieu, il passe sous silence — devraient le rassurer complètement à cet égard.

D'ailleurs, les intrigants qui veulent perpétuer leur influence, les meneurs qui fomentent des troubles et provoquent les populations pour trouver des conspirateurs, ont trop besoin *d'appuis* pour ne pas avoir cherché depuis longtemps à s'emparer des différents services, et à s'assurer surtout des autorités judiciaires.

L'acharnement avec lequel on poursuit en ce moment à la Martinique d'honorables magistrats, MM. Level, Pierre, Clavier, etc., et M. Waddy, commissaire central, prouve que l'on a pas attendu les enseignements du *Constitutionnel*. M. Robert, juge de paix de Fort-de-France, est aussi un exemple de la manière dont les *honnêtes gens* de là-bas agissent avec les fonctionnaires. Dernièrement le *Courrier de la Martinique* l'a accusé d'avoir, en sa qualité de président du bureau des sections électorales, soustrait frauduleusement des bulletins de vote, *avec préméditation, guet-apens et circonstances aggravantes* !

Cette accusation est une machination pour se défaire de lui. On sait qu'un magistrat sous le coup d'une inculpation pareille sera gêné sur son siége. On le force ainsi à se retirer. En effet, M. Robert, en déposant une plainte en diffamation, a cru devoir demander un congé. Le procès demandera du temps. En supposant que M. Robert n'obtienne pas justice à la Martinique, il l'obtiendra ici; mais qu'importe ! on sera toujours débarrassé d'un magistrat dont l'intégrité déplaît : c'est tout ce que l'on veut. Le moyen n'est peut-être pas loyal, mais il est commode; et puis il est, à ce qu'il paraît, question de donner cette place à un M. Lemerle. Nous ne savons si ce monsieur est celui qui a figuré dans les scandaleux débats de la sérénade Wassoigne; mais, aux yeux de certaines gens, celui-là sans doute serait digne de remplacer le juge qu'il bravait naguère comme inculpé.

Un autre magistrat, M. Cochinat, est encore attaqué par le même procédé. On lui reproche d'avoir corrompu un électeur, en pleine rue, en lui donnant cinq francs !...

Il faut que les hommes aussi indignement traités aient le courage de rester à leur poste. S'ils doivent être révoqués, qu'ils en laissent au moins la honte au ministère.

Cette manœuvre est depuis longtemps employée par les réactionnaires. Quand ils veulent éloigner un fonctionnaire, ils lui imputent quelque acte infâme. L'innocence sera reconnue, il est vrai; mais le mal aura été produit, car on dit alors que l'homme est *impossible* après un pareil éclat. M. Meynier, procureur général à la Martinique, a succombé sous une intrigue de cette nature, et l'on cherche actuellement à perdre M. Babeau, commissaire central à la Guadeloupe, par les mêmes moyens.

On le voit, les *hommes d'ordre* des colonies prati-

---

heure, trente-six minutes, trois secondes, après le lever du soleil, la conjonction des astres serait favorable à l'entrée du chah dans la capitale de son royaume. Ils lui permettent même de se reposer quelques moments sur le trône, mais leur calendrier ajoute qu'il serait fort malheureux de se couvrir à cette heure la tête de la couronne des kéianes, ou de s'asseoir sur une pierre. Or, le grand trône, ou lit (*tckht*) d'audiences, est en marbre blanc: voilà la grande difficulté. Que faire ?

Le général Simonich consulté appuie l'avis de son collègue britannique. Il a même ajouté cette recommandation expresse, qu'aussitôt après le couronnement des firmans, revêtus du sceau de Mohammed Chah, fussent expédiés à l'adresse des gouverneurs de toutes les provinces de Perse, en leur annonçant le sacre et les sommant de venir offrir leurs hommages au nouveau souverain. Grands remue-ménages et allées et venues, qui continueraient probablement plusieurs jours si les ambassadeurs avec leurs employés et leur suite, tous en grande tenue et à cheval, n'étaient pas venus à la *séraperdé*, ou rideau de l'enceinte de la tente du chah en faisant dire au maître des cérémonies que l'heure indiquée pour l'entrée du roi dans la ville approchait et qu'ils attendaient.

La porte indiquée par les astrologues pour l'entrée du du chah fut celle de *dolab*; par ce moyen, il était en face de l'heureuse étoile, et non pas par derrière, ce qui aurait été de mauvais augure. Le chah montait son cheval favori, le *doulète* (bonheur et puissance). Ce noble et bel animal, de la race *téké*, avait un panache en plumes de paon, surmontant une boule d'or, ornée de pierreries, et fixée entre ses deux oreilles. Son poitrail était presque couvert d'une pièce d'orfévrerie, ayant un gros diamant au milieu et plusieurs rangées de grosses perles tout au tour. La croupière, non moins riche, faisait briller au soleil une topaze et deux émeraudes, de grandeur remarquable.

Le roi était dans son grand costume de voyage, tunique en drap de Khorassan, couleur de muraille, bonnet du pays, en peau de mouton noir, et une cravache ornée de diamants. Les sept chevaux blancs qui le précédaient avaient tous la moitié inférieure de la queue, les quatre pieds et le ventre, peints en rouge (*héna*); c'est le privilége des monarques en Perse.

Le cortége d'*Istikbal* (rencontre) que la ville lui prépara dépassait de beaucoup en magnificence celui de Cazbine. Il s'étendait depuis la porte de *Dolab* jusqu'aux premières tentes de notre campement. Les députations de différentes corporations de Téhéran, le clergé, les danseurs, les athlètes, etc., étaient plus nombreuses. Trois cents victimes (chameaux, vaches et moutons) furent égorgées successivement ; leurs têtes ensanglantées roulaient sur la poussière au milieu d'une grêle de sucreries et de fleurs. Cinq khalwars (1,750 livres), de sucre candi seulement y furent employés, tantôt en vidant les plateaux qui en étaient chargés dans les poches de nos cavaliers, tantôt en le répandant sur la route. Deux groupes se faisaient surtout remarquer au milieu du cortége : 1° celui des juifs portant une colossale bible en hébreu, dont le caractère avait environ quatre pouces de hauteur ; 2° les Arméniens ayant en tête leur clergé et un drapeau avec l'image d'un saint.

Arrivé à la porte de *Dolab*, le roi ayant appris que toutes les veuves du feu roi l'attendaient à la porte du harem avec leurs familles, ce qui faisait 350 à 400 femmes, il tourna bride et se rendit au pavillon du jardin de *Nigaristan* à une portée de canon des remparts de la ville.

C'est là que le couronnement aura lieu. On s'y est pris de la manière suivante, qui fait beaucoup d'honneur à l'imagination conciliatrice du maître de cérémonies. Il y aura deux couronnements : un petit se fera au pavillon même dudit jardin et seulement en présence de quelques princes et du corps diplomatique. Le roi y paraîtra encore en habit de deuil et en demi-tenue royale. Le grand couronnement aura lieu après, dans le palais de la capitale et avec toute la pompe dont les souverains de la Perse aiment à s'entourer dans de pareilles solennités.

Une demi-heure après l'arrivée du roi à Nigaristan, le maître des cérémonies est venu dire aux ambassadeurs que S. M. les attendait. Le parquet du pavillon a été tendu de beaux tapis disparaissant sous des plateaux en or chargés de confitures. Le petit trône en bois, recouvert de plaques d'or et de mosaïque en pierres précieuses, était dans le fond du pavillon : à gauche et à droite étaient les ambassadeurs avec leurs employés, Menoutcher-Khan et Khosrew-Khan qui tenait une épée dégainée, selon l'usage dans de semblables occasions.

Vis-à-vis du trône, la fenêtre large et longue comme le panneau qui lui faisait face, donnant sur la grande avenue des jardins, permettait de continuer les deux files d'assistants dont nous venons de parler : c'étaient d'abord huit jeunes princes, de dix à quatorze ans, en habits de deuil, puis d'autres princes invités, le colonel Pasmore avec les officiers instructeurs anglais, le visir avec les mustoufis, le kaïmakam, l'Assyfou-Doulète, et enfin le chef des bourreaux (nasaktchi-Bachi) avec un cortége nombreux de ses aides, tous en habit de cour : le bonnet en peau de mouton noir, caché sous les plis d'un turban en châle de cachemire, manteaux et *tchaktchours*, ou bas en drap rouge sans pantoufles.

Le roi parut en couronne, mais sans aucun autre ornement ni insigne de royauté. Il était vêtu en velours noir. On a commencé par lire à haute voix la prière (khotba) où tous les titres de S. M. furent prononcés un à un. A chaque titre ainsi qu'à l'entrée du roi, tous se prosternaient à terre, excepté les Européens. Le roi, dans une courte allocution, remercia les ambassadeurs et les siens de toutes les peines qu'ils avaient prises, et donna au kaïmakam l'ordre de publier dans toutes les provinces son avénement au trône. Après s'être entretenu avec l'Assyfou-Doulète, il distribua de ses propres mains les confitures et les *chahis* (1) aux membres des deux ambassades, ainsi qu'aux principaux magistrats du royaume.

Au signal donné, le maître des cérémonies dit à haute voix *sélam chikest*, « l'audience est levée. » Un tonnerre de voix répondit : « Amen ! Que Dieu bénisse notre souverain Mohammed-chah ! Le roi descendit du trône et disparut dans les plis des rideaux des portes latérales. La foule s'écoula en silence.

Nous étions dix-huit officiers européens présents à cette solennité. Le chah n'avait qu'à se louer des services de l'ambassadeur de Russie : il ordonna qu'on préparât, pour sa résidence permanente dans la capitale, un des pavillons du harem du feu roi. En attendant, l'ambassadeur anglais mit la moitié de son hôtel à la disposition de son collègue.

Le comte Simonich a bien mérité de son gouvernement. Dorénavant la Russie deviendra la protectrice naturelle d'une dynastie dont elle vient de régler le droit de succession, et par consequent la résidence permanente de son ambassadeur près la personne du chah protégé devient nécessaire, sinon indispensable. Les relations de la Perse avec la Russie entrent dans une phase nouvelle. L'argent et l'intrigue, deux leviers aussi puissants entre les mains des diplomates du cabinet de Saint-James, ne leur suffiront plus pour contrebalancer l'influence de la Russie à Téhéran. Ils devront reculer vers le nord les frontières de leurs possessions indo-britanniques, et par ce moyen imposer à la Perse, c'est à dire à la Russie. Le kaïmakam nous faisait lire l'autre jour une prédiction écrite en arabe vers la moitié du onzième siècle de notre ère; elle annonce que le sort du monde sera décidé à la suite d'une grande bataille entre deux peuples non musulmans, aux cheveux blonds (*asfar*), livrée sur les bords de l'Oxus. A l'en croire, les jours de la lutte ne seraient plus éloignés, et les deux peuples en question se nommeraient les *Russes et les Anglais*.

Qui aurait prévu que, deux ans après le couronnement de Mohammed-Chah dans le *Nigaristan*, lorsque je suis venu revoir le même jardin, le plus curieux monument qu'on s'empressa de m'y montrer fût l'endroit où le Kaïmakam fut étranglé par l'ordre de ce prince. Au coin du jardin,

(1) Petites pièces de monnaie or et argent, frappées au coin du chah avec son nom et ses titres, gravés en relief.

quent la *conciliation* à la manière du *Constitutionnel*.

Selon ce journal, « la conciliation se fera dans les colonies quand l'administration tout entière, animée d'une même pensée, prendra hautement parti pour les *bonnes doctrines* contre les mauvaises, favorisera énergiquement la diffusion des unes et empêchera non moins énergiquement la propagation des autres. » En acceptant les termes dans lesquels on veut poser la question coloniale, on comprend facilement ce que l'on entend par les *bonnes doctrines*, et le but qu'on se propose d'atteindre, quand ceux qui font obstacle aux anciens possesseurs d'esclaves seront renversés. Lorsque les administrateurs de l'esclavage seront tous rétablis dans leurs fonctions, sous un prétexte ou sous un autre, on aura, ainsi que le conseillent les *Débats*, « *recours à la force* pour convaincre les noirs qu'il n'y a de *vraie liberté* qu'à la double condition de l'ordre et du travail. »

En attendant, le ministère se fait l'instrument des projets liberticides des ennemis du nouveau régime colonial.

Non seulement il accrédite les calomnies répandues sur le compte des émancipés en enregistrant dans le *Moniteur* de mensongères accusations de complots, mais encore il destitue ou replace, au gré de la coterie réactionnaire, les personnes qui lui sont désignées.

C'est ainsi que M. Beausire vient d'être nommé président de la cour d'appel de la Guadeloupe en remplacement de M. Hardouin, suspecté d'indépendance. Pour les nécessités politiques de l'affaire des troubles de Marie-Galante, qui va être portée aux assises, il fallait *quelqu'un de sûr*: un décret du pouvoir exécutif y a pourvu !...

Maintenant avec un bon choix d'assesseurs, — le jury n'existe pas aux colonies, — on espère que la fameuse conjuration découverte par M. Mittaine, réintégré dans ses fonctions de substitut du procureur général pour la circonstance, vengera la défaite électorale des candidats hostiles aux progrès.

Que peut demander de plus le *Constitutionnel*? Qu'importe qu'actuellement le ministre de la marine, M. de Tracy, soit un ancien abolitionniste, et que le directeur des colonies, M. Mestro, ait été un des rédacteurs des décrets d'affranchissement!

Est-ce que MM. de Mackau et Galos servaient mieux les intérêts de l'oligarchie coloniale?

Quant à nous, si une chose peut nous consoler du spectacle des honteuses intrigues des uns et de l'inqualifiable faiblesse des autres, c'est la pensée que les colonies sont à jamais soustraites au régime des ordonnances et que, quoi qu'on dise, quoi qu'on fasse, elles resteront sous l'empire du droit commun.

On lit dans plusieurs journaux allemands, entre autres dans la *Presse* de Vienne du 6 septembre, l'article suivant, dont nous leur laissons la responsabilité :

« On sait que le 22 juillet un émissaire de la centralisation polonaise, nommé Czlapiki, a été arrêté, et que l'on a saisi chez lui des papiers importants, parmi lesquels se trouvait le procès-verbal d'une conférence tenue le 18 mai dernier chez le prince Adam Czartoryski, à Paris. Le *Correspondant autrichien* donne l'extrait suivant de ce document :

» Dans une conférence qui a eu lieu chez le prince Adam Czartoryski, et à laquelle ont pris part le comte Téléki, ambassadeur hongrois auprès de la République française, MM. Szarwady, secrétaire de l'ambassade hongroise, et Pulszky, agent hongrois en Angleterre, ainsi que M. Rieger, député tchèche à la dernière Diète générale de l'empire d'Autriche, homme très influent auprès du parti national, on a examiné et développé les concessions à faire réciproquement et les conventions à conclure de la part des Magyars et des autres populations de la Hongrie pour consolider la paix intérieure et réunir toutes les forces contre les armées alliées de l'Autriche et de la Russie.

» Cette question une fois posée en amena une autre dont la solution préalable parut indispensable : comment la guerre contre Vienne devait-elle finir, ou, pour mieux dire, que devait-on faire de l'empire d'Autriche après la victoire complète ? La même question fut faite par des personnages importants à Pulszky, à Londres, et il fut admis en principe que la maison de Hapsbourg ayant perdu la confiance et l'attachement des peuples soumis à son sceptre ; que les artifices à l'aide desquels elle gouvernait ayant disparu, et qu'ainsi cette maison pouvant mettre en danger continuel les libertés et les droits sacrés des différentes nations qui sont les éléments de la monarchie autrichienne ; la déchéance de la maisou de Hapsbourg et la dissolution de son empire étant déjà achevées moralement par le seul fait de la désaffection générale, le but de la guerre contre la cour de Vienne, but auquel devraient viser les Hongrois et leurs alliés, devait être le renversement de cette maison.

» Mais comme l'intérêt général de l'Europe demande l'existence d'un Etat puissant situé entre la Russie, la Turquie et l'Europe occidentale ; vu qu'une partie des Peuples qui constituent aujourd'hui la monarchie autrichienne, à savoir; les Bohêmes, les Moraves, les Silésiens, les Illyriens et sous réserve les Galliciens, pourraient désirer former, avec la nouvelle Hongrie, un Etat fédératif, après que cet Etat constitué sur la base de l'égalité et de la justice aurait réuni les forces et la puissance en harmonie avec l'intérêt européen qu'il devrait garantir, on a reconnu en principe que la Hongrie, qui s'était déjà assuré, par sa lutte glorieuse contre l'Autriche le droit de proposition dans les mesures communes aux dits Peuples, pourrait, par un acte solonnel et dans un *moment* opportun, *inviter* le Peuple de la monarchie autrichienne à former, par un accord commun, une nouvelle fédération qui, sans attaquer l'indépendance des Etats alliés, serait cependant en mesure de lui assurer un degré indispensable de force et de puissance; on a reconnu en outre qu'il devait être libre aux populations italiennes et allemandes de la monarchie, dont les intérêts et les vœux diffèrent de ceux des populations soumises à la domination autrichienne, de se constituer en Etats séparés de la nouvelle fédération et de se rallier, les uns au centre allemand de Francfort, et les autres à un Etat italien.

» On examina ensuite la question intérieure de la Hongrie. Les membres de la légation hongroise déclarèrent que la Hongrie était prête à reconnaître aux nationalités non maggyares de la Hongrie tous droits légitimes. Ces nationalités se divisent en deux catégories : celles des frontières auxquelles les traditions donnent une existence séparée, et les nationalités moins développées et non compactes. Dans une des catégories se trouvent la Croatie, la vayvodie serbe et les Roumans ; dans la seconde, les Slovaques et les Allemands. Les Maggyars accorderont à la première catégorie l'autonomie, et ne la rattacheront à la Hongrie que par un lien fédéral, sous réserve de certaines stipulations pour l'entretien d'une flotte commune, l'établissement des voies et communications, et la garantie du commerce libre.

» Restera la question de la frontière militaire. Les habitants pourront rester sous le régime militaire ou se rattacher à la population civile de leurs pays respectifs. Quant à la deuxième catégorie, on laissera aux habitants une administration spéciale, savoir : la justice, la langue nationale dans les écoles, les tribunaux, les institutions communales et la liberté du culte ; mais leur existence particulière se bornera à cela. Ces assurances ont satisfait le prince Czartoryski et M. Rieger. On a donc décidé que la Diète hongroise publierait cette déclaration dans un acte officiel solennel, et que les populations non maggyares de la Hongrie les accepteront avec confiance et satisfaction, et tourneront à l'avenir leurs armes et leurs efforts contre l'ennemi commun, c'est à dire la coalition austro-russe. Aussi on devra redoubler d'efforts en faveur de la liberté et des intérêts nationaux, pour atteindre ce résultat le plus promptement possible. »

ETATS GERMANIQUES.

Bade. — Les troupes hessoises et de Mecklembourg ont dû quitter le grand duché au plus tard le 10 septembre, et les troupes prussiennes seules occuperont le pays. On les évalue à 18,000 hommes d'infanterie et quatre régiments de cavalerie. Elles sont pour la plupart détestées à cause de leurs grandes exigences pour la nourriture, et aussi à cause de motifs politiques, puisque c'est la Prusse surtout qu'on accuse de ce que les travaux du parlement de Francfort et tous les projets de l'unité allemande sont réduits à néant. Le gouvernement badois, obéissant à l'autorité militaire prussienne, a lancé une prohibition contre plusieurs journaux qui paraissent à Francfort, à Stuttgard et à Bâle, non pas que ces journaux soient trop révolutionnaires, mais ils condamnent les prétentions exagérées du cabinet de Berlin sur l'Allemagne. On assure que le grand duc, menacé par la Prusse, a été obligé d'adhérer, le 3 septembre, au projet de l'Etat fédératif des trois rois.

POLOGNE.

Posen, 8 *septembre*. — D'après un plan récent du ministère prussien, on veut former d'une partie de la Prusse occidentale, de la Silésie et de la partie du grand-duché qui est censée allemande, une nouvelle régence, à laquelle on donnera le nom de province de la Silésie inférieure. La ville de Posen serait la capitale de cette province. C'est pour satisfaire les marchands et les juifs de Posen qu'on a imaginé cette combinaison.

HONGRIE.

Haynau, dit la *Gazette de Breslau*, aurait reçu deux parlementaires de Comorn et leur aurait déclaré qu'il ne modifierait en rien ses conditions, ajoutant : « Je m'appelle Haynau et je tiens mes promesses. » L'Autriche regrettere peut-être bientôt cette opiniâtreté tenace. Les troupes du corps de blocus, placées sous les ordres de Nugent, homme affaibli par l'âge, ont occupé leurs positions et le siége commencera aussitôt après l'arrivée d'un corps auxiliaire russe de 30,000 hommes.

— On a publié à Pesth une proclamation portant la date du 1er septembre, dans laquelle le général Haynau invite les diverses catégories des insurgés civils et militaires à se présenter devant les commandants ou tribunaux militaires dans le délai de trois mois.

— La garnison de Comorn a profité de l'armistice pour faire entrer dans la forteresse beaucoup de provisions ; elle a aussi attiré plusieurs détachements disposés à continuer le combat, celui surtout de Rosza Sandor, capitaine d'un grand courage. Elle a 250 canons et 14 ou 20,000 hommes.

— On écrit sur Gœrgey, de Koszyce 1er septembre :

« Le Cincinnatus moderne, celui qui a échangé le glaive dictatorial contre la charrue ou le laboratoire chimique, vient d'arriver dans notre ville. D'une stature haute et d'une corpulence vigoureuse, il porte des lunettes et une sorte de bonnet sous lequel il cache une blessure reçue près de Komorn. Sa figure est mâle et intéressante. La foule des curieux est venue le voir à l'hôtel où il est descendu dîner. A côté de lui se trouvaient son frère, sa femme, petite brune aux yeux noirs et un major autrichien qui l'accompagne. Beaucoup d'officiers russes, dont il est depuis longtemps le héros favori, se pressaient pour le voir et le saluer. Il était de bonne humeur et il répondait à tout le monde avec beaucoup de politesse. Après le dîner il est parti avec son entourage en deux voitures à Gorg, bien de sa famille dans le comitat de Zips, d'où il se rendra à Gratz. D'après lui, la forteresse de Komorn ne pourrait tenir plus d'une année !

AUTRICHE.

VIENNE, 7 *septembre*. — Un corps de 20,000 Hongrois de la garnison de Comorn a, dans la nuit du 3 au 4, occupé les retranchements près d'Acz et de Szoeny, les mêmes qu'avait occupés Gœrgey du 28 juin au 12 juillet. Les avant-postes des insurgés s'avancent jusqu'à Neszmely. Pour cerner complètement cette forteresse il faudra employer 80,000 hommes, aussi est-il probable que ce seront encore les Russes qui aideront les Autrichiens dans les opérations du siége. La plupart des commissaires civils de Kossuth se sont jetés dans la forteresse, et si les dispositions plus pacifiques de Klapka n'ont pu prévaloir, c'est à eux qu'on le devrait, à ce qu'on prétend.

— Le *Lloyd* confirme la nouvelle d'une insurrection dans l'île de Céphalonie, d'après une lettre de Corfou du 31 août. A la tête du mouvement se trouvent les mêmes hommes qui, au mois de septembre l'année passée, y avaient tenté une insurrection. Quelques agents de police ont été tués, quelques maisons brûlées. Le lord-commissaire y a envoyé des troupes et il a demandé au sénat l'autorisation d'appliquer la loi martiale ; le sénat lui a donné cette autorisation.

— On n'a encore rien décidé touchant la future organisation de la Hongrie. On cherche un terme moyen pour satisfaire les deux partis, dont l'un demande la décomposition de ce pays et la formation, à sa place, de plusieurs provinces, différentes par leur nationalité, et dont l'autre ne voit de salut pour l'Autriche que dans la restauration des anciens rapports de la Hongrie avec la monarchie autrichienne et dans le rétablissement de la constitution hongroise. Les démocrates allemands de l'Autriche et, chose étrange, les aristocrates hongrois demandent la même combinaison, c'est à dire une fédération avec l'Autriche à l'aide d'une constitution hongroise. Les premiers y voient la seule possibilité d'arriver à une modification de la Charte octroyée et de l'union des provinces allemandes de l'Autriche avec l'Allemagne. Les aristocrates hongrois espèrent, par suite, conserver leurs priviléges. Quant aux Slaves, ils n'aiment ni l'ancienne organisation de la Hongrie, ni la Charte octroyée ; mais, dans les circonstances actuelles, ils préféreraient encore la Charte autrichienne, parce qu'elle renverse la constitution hongroise et avec elle la suprématie hongroise.

On suppose que c'est cette manière d'envisager les affaires de la monarchie autrichienne qui a décidé le ban Jellachich à demander avec empressement la publication de la Charte en Croatie, en Slavonie et dans la woïwodie serbe. Mais les démocrates slaves ne partagent pas l'opinion du ban, car si d'un côté ils y pressentent leur émancipation du joug des Hongrois, d'autre côté, ils redoutent le système de la centralisation bureaucratique allemande, plus pernicieux pour leur nationalité. Ils seraient prêts de faire des concessions aux Hongrois pourvu qu'ils pussent échapper à la politique de Vienne. La *Presse* de Vienne est l'organe de ce parti qui demande que la Hongrie soit partagée en plusieurs provinces selon les nationalités. D'après ce journal, c'est le seul moyen de donner des forces à l'Autriche. Quant au *Lloyd*, il est d'avis que les provinces autrichiennes soient centralisées par la Charte, exceptées la Hongrie et l'Italie. Un journal de Cracovie contient un article qui paraît être officiel et d'après lequel le ministère autrichien serait déjà arrivé à s'entendre sur la future organisation de la Hongrie, mais il ne dit pas quelle sera cette nouvelle organisation.

Croatie. — La *Gazette d'Agram* publie la protestation du conseil du Banat contre la publication de la constitution du 4 mars et la réponse du ban à cette protestation. Cette protestation s'appuie sur l'autonomie du royaume croate qui, l'année dernière, dans la constitution que l'assemblée a votée, a concédé à l'Autriche un ministère des finances et de la guerre en commun, et une diplomatie commune, se réservant, au reste, une administration toute distincte.

La constitution octroyée empiète sur les droits du pays, est contraire aux résolutions de la diète de 1790, à celles de l'année passée et porte atteinte à l'autorité du ban. Dans sa réponse, Jellachich fait remarquer que la constitution de l'empire est le lien qui doit réunir en un grand tout les diverses parties de la monarchie; c'est précisément ce que les Croates ne veulent pas. Il croit que l'ancienne constitution était aristocratique et il se garde bien de parler de celle de l'année passée, qui est démocratique. Il finit par dire que le conseil a des ordres reçus à accomplir, mais il n'est chargé ni de délibérer à leur sujet, ni de faire des représentations. Nous avons annoncé que la publication avait eu lieu.

ITALIE.

Piémont. — GÊNES, 7 *septembre*. — Hier, une partie de la garnison est sortie par la porte du Levant, pour faire l'exercice à feu dans le val Bisagno et sur les hauteurs fortifiées de Quezzi. Les manœuvres qui avaient été ordonnées avaient pour objet de simuler l'attaque et la défense de cette forteresse.

Le lieutenant Dupuis, du 2e régiment de Savoie, qui assistait à cette manœuvre, frappé d'une congestion au cerveau, a expiré sur le champ.

— Le nombre des réfugiés italiens augmente ici de jour en jour. M. Salicetti, président de l'assemblée constituante romaine, a reçu l'autorisation de quitter Marseille et de séjourner à Gênes.

Lombardie. — MILAN, 8 *septembre*. — Ce matin est mort subitement, en âge très avancé, le vénérable archiprêtre de notre cathédrale, monseigneur Opizzoni, au moment où il disait la messe à l'autel de la Vierge. La vie toujours exemplaire de ce digne prélat, sa charité évangélique et l'on peut dire aussi son patriotisme, avaient placé monseigneur Opizzoni au nombre des membres les plus éminents du clergé lombard. A une grande vivacité d'esprit, à une singulière éloquence, il joignait la bonté du cœur et une simplicité qui le faisaient chérir de tous ceux qui l'approchaient.

Il avait refusé toutes les hautes charges de l'Eglise, afin de mieux se consacrer au pauvre et à l'orphelin.

Vénétie. — VENISE. — Le *Lloyd* de Trieste, à la date du 30 août, contient la plus brillante description sur l'entrée des Autrichiens à Venise. Nous allons lui opposer la lettre suivante que nous trouvons dans la *Democrazia italiana* :

« VENISE, 31 *août*. Si la malheureuse Venise excitait dernièrement une vive compassion, aujourd'hui quatrième journée de l'occupation autrichienne, sa situation n'est pas moins à plaindre. Tous les propriétaires, tous les négociants ont quitté la ville, les uns se réfugiant dans leurs campagnes, les autres à l'étranger.

« On connaît maintenant ceux qui se disaient Italiens, et qui, corps et âme, appartenaient à l'Autriche.

» Le podestà Correr se promène tout joyeux aux côtés du commandant autrichien et les conseillers municipaux Donà delle Rose, Medin, Giustinian et Micheli rivalisent de zèle et de dévoûment envers nos tyrans impériaux.

A peine entrés, les Autrichiens nous ont enlevé le port franc, ont mis la ville en état de siége et ont fait fermer le théâtre de San Benedotto. La bourse est déserte. Plus de deux cents maisons de commerce ont cessé leurs opérations. Les cafés sont fréquentés seulement par les Autrichiens; le peu de familles distinguées qui n'ont pas abandonnés la ville ne quittent pas leurs maisons.

La police a déjà commencé à jouer son rôle ; elle a fait arrêter plus de deux cents individus sous le prétexte qu'ils avaient servi comme soldats dans le gouvernement précédent.

L'abolition du port-franc est la ruine de beaucoup de familles.

— Le choléra continue ses ravages et sévit principalement sur la troupe. Nos barcajuoli restent chez eux plutôt que de servir les Autrichiens, ce qui les oblige de faire toutes leurs courses à pied. Enfin on annonce que tous les employés seront destitués et que les Autrichiens occuperont toutes les places.

Toscane. — FLORENCE, 5 *septembre*. — Les communications diplomatiques n'arrêtent pas un instant. Hier est arrivée une nouvelle note du prince Schwartzemberg ; l'ambassadeur anglais à son tour a passé une note à notre gouvernement.

— Les ministres préparent une nouvelle loi sur la presse. Le timbre des journaux serait considérablement augmenté. On veut tuer la presse quotidienne. Pourra-t-elle résister à ce dernier coup?

— Il paraît que les Autrichiens se préparent à résider longtemps en Toscane. Le gonfalonier de Florence a publié un avis pour la fourniture de lits, draps et couvertures pour les troupes autrichiennes.

— Le grand duc de Toscane Léopold II a été nommé par l'empereur d'Autriche colonel-propriétaire du 4e régiment de dragons.

L'archiduc Ferdinand (grand-duc héréditaire de Toscane) a été nommé major du 1er régiment de cuirassiers.

L'archiduc Charles, second fils du grand-duc, a été nommé capitaine dans les chevaux-légers François-Joseph.

L'Autriche, comme on le voit, considère les princes de la Toscane comme ses feudataires.

Etats romains. — ROME, 4 *septembre*. — Voici le bruit qui court : Le pape aurait répondu à la lettre du président de la République française, qu'ayant à son service deux millions de baïonnettes, qui ne lui imposent aucune condition, il remercie la France et la prie de se retirer de ses Etats.

A ce que l'on prétend, les Français abattent des maisons autour de Civita-Vecchia.

On prétend que Pie IX se rendra à Lorette, et que là, après trois jours de jeûne et des prières dans l'église, après avoir imploré la Madone, il fera, selon les inspirations qu'il aura reçues d'en haut, une proclamation à ses très fidèles sujets, et leur fera les concessions que la bienheureuse Vierge de ce miraculeux sanctuaire aura dictées elle-même.

3 *septembre*. — Dans les derniers jours du mois d'août, deux officiers français expédiés par le général Morris sont arrivés à Narni. Ils s'adressèrent au gonfalonier pour lui demander combien d'infanterie et de cavalerie pouvaient contenir les casernes. Ensuite ils déclarèrent au comman-

---

sur le plâtre du plancher d'un pavillon obscur, on voyait encore des entailles faites par les ongles du supplicié et quelques taches noirâtres... « Car il se débattit longtemps et il saignait du nez et des oreilles, » ajouta tranquillement le jardinier. « Le *nassactchi* (bourreau) commença par lui jeter sur la figure un oreiller et par y fouler avec les genoux. Le drôle avait la vie dure ; on a fini par l'étouffer en lui resserrant autour du cou le châle qui lui servait de ceinture. »

Ainsi mourut Mirza-Aboul-Cassim, le kaïmakam, un des hommes les plus remarquables de son pays. Que la terre lui soit légère ! L'opinion publique a déjà fait justice de cet acte d'ingratitude et de cruauté inutile.

Le chah, une fois sur le trône, et pouvant compter sur la protection ultérieure de l'Angleterre et de la Russie, n'aurait pas dû prêter l'oreille aux insinuations perfides des gens de la cour et du harem, qui accusaient le premier ministre d'aspirer au pouvoir royal. Le kaïmakam, malgré son influence et ses relations dans le pays, n'était qu'un séid, et par conséquent n'y avait aucune tribu, ni aucun parti politique assez nombreux pour appuyer ses prétentions, si réellement prétentions il y avait. En lui ôtant ses titres, il l'aurait privé en même temps des moyens d'en abuser. Surtout ne devait-il pas oublier les services immenses que le kaïmakam et son père, Mirza-Buzurg, avaient rendus à Abbas-Mirza et à sa famille. Voici le récit que m'a fait Abdullah-Beg, le vice-chambellan (*naïb-ferrach-bachi*) de la la cour, témoin oculaire du supplice, et un des ennemis les plus acharnés du kaïmakam.

« Les chaleurs du printemps (de 1835) rendant le séjour de la ville insupportable, le chah la quitta pour aller dans son palais d'été de Nigaristan. Le kaïmakam s'établit aussitôt dans le château royal de la capitale.

» Présent au lever du matin, je reçus des mains de S. M. un billet à l'adresse du kaïmakam, avec l'ordre d'aller le trouver en ville et de revenir promptement avec la réponse. J'ai trouvé le ministre assis à la fenêtre de la salle de réception (*Otagui Gulistan*). Je m'approche, je m'agenouille et je lui présente respectueusement le billet, en disant : « Le roi vous prie de lui répondre incontinent. » Le kaïmakam me regarda fixement pendant quelques instants, décacheta le billet, le lut, et le mit à ses côtés sans dire mot. Des messagers et porteurs de lettres venaient l'un après l'autre. Le kaïmakam les renvoyait aussitôt avec des réponses orales ou écrites, moi seul je n'en avais aucune. Après une longue heure d'attente et de silence, debout près du rideau de la porte, je m'enhardis à lui dire :

Seigneur kaïmakam, le roi attend la réponse ! Il leva les yeux et après les avoir arrêtés sur moi, sans proférer une parole, il se remit à lire et à écrire. En consultant furtivement ma montre, je lui rappelai ma présence dans les termes les plus respectueux : « Maître, seigneur, que je devienne ta victime ! Le chah me tuera pour avoir tardé à lui rapporter la réponse de son billet ! » Toujours même regard scrutateur, même silence. De toutes les pièces de correspondance dont il s'occupait, mon malheureux billet seul n'attirait pas son attention ; je l'ai vu sur le tapis là où il l'avait placé d'abord. L'heure du midi approchait, la sueur m'inondait et mes genoux fatigués d'une attente aussi prolongée pliaient sous moi. Le kaïmakam fit venir le *Séraïdar* (gardien du château). « Faites-moi ouvrir les souterrains de la salle des cristaux (*otagui bulour*), il fait très chaud ici ! »

Il se leva sur son séant et descendit l'escalier sans me regarder, malgré le salut révérencieux que je lui adressai à son passage ; seulement, il intima à haute voix l'ordre de ne laisser entrer personne dans les souterrains (1). Je le suivis silencieusement et sans opposition, car les domestiques me connaissaient et savaient de la part de qui je venais. Il se débarrassa de son manteau, et, trouvant le lit du chah tout fait, s'y étendit tout à son aise après s'être coiffé du bonnet de nuit de S. M. « Il fait si bon ici, dit-il ; quelle fraîcheur, puf !... » — « Seigneur kaïmakam, dis-je, voilà bien quatre heures que j'attends la réponse, daignez me dire ce que je dois faire ? » Il me mesura des yeux de haut en bas, me tourna le dos, et, tout en se couvrant la tête avec les draps de lit de S. M., murmura : « Anes, canailles, cent coups de bâton sous la plante des pieds du séraïdar ! Je vous ai bien dit de ne laisser entrer qui que ce soit. »

Je me vis forcé de rebrousser chemin les mains vides. Les rayons du soleil dardaient à plomb. Fatigué et à demi mort de peur, je me présentai chez le roi, assis encore à la même place où je l'avais laissé. Ses yeux étincelaient de colère. D'une voix terrible il m'ordonna de lui raconter tous les détails de ma visite chez le kaïmakam.

« Tu mens, chien impur ! Holà, jetez le menteur dans une prison et préparez des cordes pour l'étrangler. Riza, va voir ce qui se fait dans les souterrains de la salle des cristaux et reviens vite me raconter tout ce que tu y auras vu. Depêche-toi. »

Riza était fils de la nourrice du chah, et son serviteur dès l'enfance. Il aimait son maître et n'avait jamais voulu recevoir ni gages ni aucun titre pour son service, vivant de ce que le chah lui donnait de sa propre bourse. C'était un homme sans aucune espèce d'instruction, mais honnête et d'une fidélité à toute épreuve. Il tutoyait le chah.

» Pendant une heure et demie qui s'écoulèrent entre le départ et le retour de Riza j'ai vécu tout un siècle d'angoisses et d'incertitude. Je suis innocent, pensais-je, mais le kaïmakam est si rusé, et Riza est trop simple pour ne pas donner dans le piège. S'il ne le trouve plus dans les souterroins ? S'il n'ose pas dire la vérité ? S'il se laisse corrompre ou intimider par le premier ministre ? Telles étaient les questions que je m'adressais et beaucoup d'autres encore, assis par terre, les poings et les pieds garottés, ne voyant devant moi que la corde préparée pour mon supplice et les figures sinistres des bourreaux qui me gardaient.

Enfin Riza revint et courut au devant du roi.

« Eh bien !

» Aucun bien, sire, mais beaucoup de mal. Ton kaïmakam, je l'ai vu de mes propres yeux, emmaillotté dans tes draps, coiffé de ton bonnet de nuit ; il y est encore, comme un cochon dans sa mare.

» As-tu vu quelqu'un auprès de lui ?

» Deux jeunes domestiques qui lui massaient les pieds.

» Et tu n'as vu personne d'autre ?

» Pour qui donc me prends-tu, chah ? Quand je te dis qu'il n'y avait que deux domestiques occupés du massage, je te dis vrai. Tu sais que je ne mens jamais.

» Le roi ne dit plus rien, mais il était pâle et se mordait la lèvre inférieure. Après un quart d'heure de silence, il s'en alla dans son harem, et en s'y rendant donna l'ordre de me laisser libre. Quatorze jours après, le kaïmakam fut emprisonné dans le petit pavillon de Nigaristan, et la nuit suivante étranglé par les ordres du roi. »

Mohammed-Chah, si ingrat pour un ministre qui avait rendu des services éminents à lui et à son père, ne l'était point envers la Russie. Un des premiers actes de son règne fut de congédier les bataillons de déserteurs de l'armée du Caucase. D'entre tous les chahs de la dynastie des Kadjares, c'est le seul qui n'ait pas tenté de reprendre les provinces de Perse conquises par la Russie. Il mourut en 1848 à la suite d'une attaque de goutte, maladie héréditaire dans la famille laissant le trône à son fils aîné, qui règne présentement sous le nom de Nesreddine-Chah.

FIN.

(1) Les caves ou souterrains (*zirzémin*) des maisons en Perse servent de lieu de repos, où les propriétaires se retirent pour faire la sieste pendant les mois caniculaires.

— *Salle de la Fraternité*, rue Martel, 9. Le samedi, 15 septembre, huit heures du soir. Concert populaire donné par les associations ouvrières pour la liquidation de la salle, dans lequel on entendra M. Danterny Cundel, MM. Junca, Gozose ; scènes d'imitation, par Brasseur ; chœur des Enfants de Paris ; solos d'instruments ; chansonnettes comiques.

Le piano offert par l'association des facteurs de pianos, 32, rue de Chabrol, sera tenu par M. F. Ferret.

Prix des places : 30 centimes ; tribunes, 50 centimes. Les bureaux ouvriront à heures et demie.

dant espagnol qu'ils venaient pour prendre le commandement de la place, que celui-ci refusa de leur céder.

SUISSE.

Berne 10 *septembre*. — Les hommes de probité et de bonne foi ne sauraient expliquer, au point de vue moral et politique, les causes de la croisade que les journaux réactionnaires ont entreprise contre la Suisse. En effet, l'ordre et la tranquillite dont nous jouissons sont une preuve convaincante de la sagesse de nos institutions, qui d'ailleurs ont leur racine dans le cœur et les mœurs de nos populations.

Nous ne concevons vraiment rien à cette cabale aussi absurde qu'odieuse qui s'agite au loin, qui ramasse tous les mensonges les plus ineptes et les plus ridicules pour nous les jeter à la figure. Sommes-nous donc une nation de malfaiteurs? Quel mal avons nous fait à nos voisins? Qu'ils formulent des plaintes légitimes, et nous sommes disposés à les satisfaire. N'est-ce pas une infamie que de se liguer contre un pays inoffensif et de le calomnier à tort et à travers? La presse ne s'avilit-elle pas en descendant sans cesse dans l'arène des passions haineuses et en se vendant à un parti qui, sous prétexte de défendre l'ordre, s'efforce par les moyens les plus indignes de réchauffer chez nous des erments de discorde et d'anarchie?

ILES BRITANNIQUES.

Angleterre. — LONDRES, 12 *septembre*. — *Midi*. — *Consolidés* 92 3|8 1|2 au comptant et 92 5|8 pour compte.

Trois heures. Ils ferment pour compte à 92 1|2 5|8.

Le *Times* a un article bien raisonné sur les affaires de Rome, et, tout en reconnaissant les difficultés de la position de la France vis à vis de l'attitude actuelle du pape, il pense que ce pays se trouve dans la dure nécessité de considérer désormais comme une question vitale de ne pas évacuer Rome avant que d'y avoir complètement réformé le gouvernement civil.

— Lola Montès ne s'est pas présentée à l'audience du tribunal indiquée pour mercredi. Les cautionnements fournis en sa faveur ne pourront plus servir à lui assurer la faculté de ne pas répondre en personne aux actes subséquents de la procédure dans le procès de bigamie qui lui est intenté.

ESPAGNE.

ALGÉSIRAS.— Les vapeurs l'*Alerte* et le *Cid*, ainsi qu'une frégate américaine frétée par le gouvernement, ont transporté à Melilla le 3e bataillon d'Almanza et un escadron de chasseurs d'Afrique, ainsi que 500 volontaires.

A propos de cet événement, nous croyons devoir donner les nouvelles suivantes que nous recevons de Melilla, et qui montreront dans quelle situation se trouve cette possession espagnole en Afrique.

« Les Maures deviennent de jour en jour plus audacieux et s'avancent jusqu'à portée de pistolet. Jour et nuit ils font un feu épouvantable. Le 16, les Kabyles de Benecidel prirent la garde du camp. Ils mirent un canon de 16 en batterie et en trois heures ils nous envoyèrent onze décharges. Heureusement elles ne causèrent aucun mal.

» Le 19, c'étaient les troupes de Vemsirac. Elles mirent deux canons de 16 en position, et pendant deux jours, le feu n'arrêta pas un instant. La place ripostait à ce feu, et il y a eu des nuits où l'on a tiré jusqu'à 5 ou 6,000 coups de fusil, sans compter les grenades jetées à la main.

Depuis trois jours, nous sommes plus tranquilles; le canon a cessé; nous n'entendons plus que la fusillade. Cependant, plus les Maures sont tranquilles, plus ils sont à craindre. Ils ont essayé pendant trois nuits de mettre le feu à une estacade; ils sont venus, et se sont retirés sans qu'on pût les apercevoir.

PERSE.

On écrit de Trébisonde, en date du 17 août dernier:

Le comte de Sartiges, envoyé français près la cour de Perse, est allé habiter une maison particulière, où, après la quarantaine expirée, il attendra les dispositions ultérieures de son gouvernement.

Le ministère des affaires étrangères, à la cour de Perse, est maintenant sous la direction de M. Jean David, sujet autrichien. Il y a trois ans qu'il n'était encore qu'interprète du plénipotentiaire Mirza-Tachi-Chan, envoyé pour régler la question des frontières à Erzerum. Depuis il a été employé en la même qualité près du docteur Cloquet, médecin du chah défunt. Grâce à ses efforts, en 1847 fut conclu un traité de commerce entre la Belgique et la Perse. M. David se concilia la bienveillance du chah et du grand-visir, et l'on peut supposer qu'il conservera longtemps la charge influente dont il est en possession.

NOUVELLES DIVERSES.

On lit dans la partie officielle du *Moniteur* que les conseils généraux des départements de la Moselle et de la Somme sont convoqués, le premier pour le 24, et le second pour le 25 septembre, présent mois, à l'effet de délibérer sur les diverses questions d'intérêt général qui leur ont été proposées par le Gouvernement, et sur les autres affaires urgentes que les préfets croiront devoir leur soumettre.

Cette session extraordinaire ne pourra durer plus de trois jours.

S. E. Mgr. Fornari, nonce du saint-siége apostolique, a remis à M. le président de la République la réponse du pape aux lettres qui accréditent M. de Corcelles en qualité d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, en mission temporaire près de Sa Sainteté, pendant l'absence de M. d'Harcourt.

— Le ministre de la justice vient d'ordonner une enquête sur les faits qui se rapportent à la translation des prévenus Ch. Collet et Bonnefonds, et que quelques journaux ont signalés. Déjà une semblable mesure avait été prescrite relativement à la translation du sieur Furet.

(*Moniteur*.)

— Dès 9 heures, ce matin, les membres de la commission de gouvernement se réunissaient au Palais législatif.

— A 11 heures, ce matin, le conseil des ministres, au grand complet, était assemblé à l'Elysée national.

— A une heure de l'après-midi, a eu lieu, par le président de la République, accompagné du ministre de l'intérieur, du directeur des Beaux-Arts et du jury national, dans la grande orangerie du Louvre, la distribution solennelle des récompenses nationales aux artistes vivants par suite de l'exposition annuelle close le premier de ce mois. Un grand nombre d'artistes et de gens du monde assistaient à cette solennité toute républicaine.

— Un vieux et brave soldat de la démocratie, le citoyen Hennequin, ex-chef de bataillon de la 12e légion, vient de mourir dans le dénuement.

Les démocrates du 12e arrondissement prient leurs amis politiques de vouloir bien assister à son convoi, qui aura lieu à la Pitié, le vendredi 14 courant, à deux heures.

On se réunira à la Pitié.

— On nous prie d'insérer la lettre suivante:

« Sainte-Pélagie, 13 septembre.

» Citoyen rédacteur,

» Encore un prolétaire tué par la prison. Le citoyen DAUGAS (Léon), âgé de 35 ans, vient d'expirer ce matin à Sainte-Pélagie. Ses obsèques auront lieu demain, à 3 heures. Les démocrates libres sont priés d'y assister.

» Ce n'est pas le dernier soldat de la République qui succombera au régime inhumain qu'on nous fait subir; tous les prisonniers, à peu d'exceptions près, sont malades par suite de l'alimentation mauvaise et insuffisante à laquelle on nous réduit.

« Au nom de tous les détenus politiques de Sainte-Pélagie, les membres du conseil de famille. »

(*Suivent les signatures.*)

— Les eaux de la Seine, que le temps de sécheresse avait fait descendre à 50 centimètres seulement au-dessus du niveau des plus basses eaux connues, celles de 1719, viennent, par suite des pluies récentes, de monter à 80 centimètres.

Il en résulte que la navigation, suspendue à cause des basses eaux, va pouvoir immédiatement reprendre son cours pour l'approvisionnement général de l'hiver.

— Les bourrasques qui se succèdent sans relâche depuis quelques jours ont failli démolir le *palais* de l'exposition, aux Champs-Elysées.

On sait que toutes les baies, du côté du couchant, étaient fermés par les magnifiques vitraux de couleurs de toutes nos verrières modernes, qui sont une des gloires de la France. Ces vitraux ayant été enlevés, il en est résulté des ouvertures très larges dans la cloison de clôture, du côté précisément où le vent soufflait avec tant de violence.

En s'engouffrant dans le grand bâtiment, légèrement construit, comme on sait, il a brisé bien des vitrages et endommagé bien des cloisons.

Du reste, le grand palais est déjà dégarni de tous les objets fragiles et légers qui auraient pu souffrir de ces accidents. Il ne reste à peu près plus à enlever qu'une partie des métaux et des machines.

Presque tous les commissionnaires de Paris et les voitures à déménagements sont occupés à cette opération dernière.

— On parle d'une fête monstre qui sera donnée au profit des pauvres dans les grandes galeries de l'Exposition avant leur démolition. 50,000 personnes y prendraient part.

— Le 1er bataillon de la 1re légion de la garde nationale est convoqué pour dimanche 16, à 7 heures du matin, pour aller s'exercer au tir à la cible.

Deux prix seront décernés aux plus habiles tireurs.

Le premier sera un riche fusil (modèle gardes-du-corps); le second un autre fusil à percussion de la fabrique de Versailles.

— Des bandes d'artistes anglais sont actuellement répandues dans Paris et sa banlieue où ils daguerréotypent nos monuments et nos principaux sites. Ce matin ils avaient dressé leurs instruments place de la Concorde pour daguerréotyper les Tuileries et la garde montante réunie dans la cour du palais.

— Les artistes viennent de sculpter aux angles de l'hôtel du Timbre, rue de la Banque, les armes en relief de la République.

Au milieu on lit: « République française, 1848. »

Le coq gaulois, symbole de la vigilance est au sommet et la croix d'honneur à la base.

Ce nouvel édifice, construit en vertu d'une loi du 15 juillet 1845, qui ouvrit au ministère un crédit de 1,298,000 francs, touche à sa fin.

Les escaliers, les portes et fenêtres sont posés; les ravalements sont terminés et les cours pavées.

Les peintres sont en train de peindre les murs et les boiseries, tandis que les maçons achèvent la grande entrée dans la cour d'honneur.

On pense que le timbre et l'enregistrement vont pouvoir s'y installer au printemps prochain, sinon avant.

— Nous lisons dans le *Journal de Bergerac*:

« Malgré les avertissements donnés par les journaux sur l'imprudence de sonner les cloches en temps d'orage, et les défenses réitérées de l'autorité, on voit fréquemment se renouveler les graves accidents causés par le fluide électrique.

« Mercredi dernier, vers les quatre heures du soir, le marguillier de la paroisse de Saint-Germain-Pont-Roumieux, canton de Bergerac, a été tué par la foudre au moment où il sonnait la cloche à toute volée dans l'espoir de dissiper l'orage qui éclatait alors sur sa commune. »

— La session du conseil général de Marseille a été close hier 7 septembre; nos représentants départementaux ont jugé convenable de supprimer un jour de la durée légale de leurs travaux.

— Un journal de Marseille assure que dans certains quartiers de la banlieue, des bouchers, exploitant le malheur public, ont augmenté le prix de la viande. Il ajoute que des boulangers n'ont pas craint d'en faire autant pour le pain, malgré la sévérité des réglements.

— Un accident des plus déplorables a eu lieu, hier, à la pharmacie, rue Paradis, 34. Un élève de cet établissement a commis l'imprudence d'ouvrir un flacon d'éther, au moment où il tenait à la bouche un cigarre allumé. La liqueur spiritueuse s'étant embrasée, ce pauvre jeune homme a été à l'instant couvert de flammes et horriblement brûlé à la figure et dans toutes les parties supérieures du corps. Des secours lui ont été immédiatement prodigués.

(*Voix du Peuple.*)

— Le conseil général de l'Indre a terminé sa session de 1849. Ainsi que nous l'avions présumé, il a évité avec sagesse d'intervenir dans les questions politiques, donnant par là l'exemple du respect de la Constitution qui oblige les assemblées délibérantes aussi bien que les citoyens.

— Un accident vient d'arriver à Vouziers; l'un des fils Gonon, peintre en cette ville, venait d'obtenir un permis de chasse; il était en plaine depuis un instant, lorsqu'au premier coup qu'il fit, son arme lui creva dans les mains et lui occasionna une blessure qui nécessita l'amputation de deux doigts de la main gauche.

— Dimanche dernier, vers 2 heures de l'après-midi, un déplorable événement a eu lieu sur le chemin de Clairefontaine à Vandry. — Le sieur Capitaine, habitant cette dernière commune, revenait de Quatre-Champs assis sur un tombereau chargé de tuiles, que son voiturier conduisait à pied, lorsqu'arrivé au lieu dit Voloyer, celui-ci voulant faire prendre l'ornière à ses chevaux pour éviter le raillon, inclina tellement de ce côté que le tombereau perdant son aplomb culbuta dans le rouillon, profond de presque 2 mètres, et couvrit le malheureux Capitaine de tout le poids de sa charge. Quand on le dégagea, on ne trouva plus qu'un cadavre. La mort avait été instantanée.

Procès-verbal a été immédiatement dressé et l'on transporta le corps de Capitaine à son domicile.

— La nuit dernière, des malfaiteurs se sont introduits à l'aide d'escalade dans le cimetière du Sud, et ils y ont commis des vols considérables d'objets servant à l'ornement des tombes. Sept chapelles ont été entièrement dévalisées des vases, flambeaux et christs en argent qui garnissaient les autels, et pour pénétrer à l'intérieur de ces chapelles, on a fracturé les portes des unes ou les châssis vitrés des autres. Aucun indice n'a jusqu'à présent mis la justice sur la trace des auteurs de ces vols. Ces méfaits paraissent d'autant plus difficiles à commettre que les gardiens veillent la nuit dans le cimetière, et que des chiens sont placés de distance en distance. Mais on a remarqué que ces animaux, après quelque temps de séjour au cimetière, devenaient impropres au service qu'on en attendait et, en signalaient plus par leurs aboiements les gens suspects. Cela doit être attribué, dit-on, à ce que l'habitude de respirer l'air des cimetières, qui est imprégnée d'émanations cadavériques, fait perdre a ces animaux la finesse de leur odorat et ne leur permet plus de sentir la présence de l'homme.

Le conservateur vient de prendre les mesures nécessaires pour qu'une surveillance active soit exercée.

— Hier, vers cinq heures, un homme d'une trentaine d'années s'est présenté dans un établissement de bains du quartier du Louvre, et, après être entré dans un cabinet, s'est suicidé.

Il résulte du rapport du docteur Briois, appelé à constater la mort, que cet homme, dont rien n'a pu jusqu'ici faire connaître le nom et le domicile, doit être un homme de peine: le développement antérieur du cerveau indique une intelligence très prononcée.

Ce malheureux avec le plus grand sang-froid, s'est fait, à l'aide d'un canif, trois piqûres aux veines du bras gauche, une piqûre au bras droit, et enfin deux coupures mâchées, aux réseaux veineux du pied droit. La mort a dû être très-prompte.

Le médecin a fait observer aux personnes présentes la netteté et l'à propos des piqûres, qui n'eussent pas été mieux faites par un homme familier avec les connaissances anatomiques.

On en a eu encore hier un exemple dans la ville d'Amiens. Un jeune homme, au moment de partir pour la chasse, s'arrête sur le seuil de la maison qu'il habite sur le boulevart; il arme son fusil pour voir si la cheminée est garnie d'une capsule, mais la détente lui échappe; la capsule qui recouvrait la cheminée s'enflamme; le coup part et va frapper dans l'épaule une dame qui se promenait sur le boulevart. La blessure est grave.

— La diligence venant d'Albi a trouvé sur la route, le jour de la foire, vers les six heures du soir, entre Albi et Réalmont, un homme dont la mort paraissait remonter à quelques instants. Il avait à la tête une blessure large et profonde. L'autorité avertie a dû se transporter immédiatement sur les lieux pour procéder à l'enlèvement du corps.

On a reconnu alors le sieur Louis Veaute, cultivateur, âgé de 48 ans, appartenant à la métairie de Saizas, paroisse de Saint-Maissais.

La justice informe. (*Castrais.*)

— Le jury vient de prononcer un second verdict d'acquittement en faveur du *National de l'Ouest*.

Aujourd'hui, le citoyen Victor Mangin père, rédacteur gérant du *National de l'Ouest*, comparaissait devant la cour d'assises pour des articles insérés dans les numéros des 16 et 17 juillet dernier. Il était prévenu:

1° D'attaque contre le respect dû aux lois;

2° D'excitation à la haine et au mépris du gouvernement de la République.

Le siége du ministère public était occupé par M. Du Beux, procureur de la République.

Au banc de la défense, étaient MM. Waldeck-Rousseau et Desmarets.

Après l'interrogatoire du prévenu, M. le président donne la parole à l'organe du ministère public qui développe l'accusation.

M. Desmarets présente la défense, dans une magnifique improvisation, et le ministère public renonçant à la réplique, M. Waldeck-Rousseau ne prend pas la parole.

L'un des Rédacteurs Gérant: **ALPHONSE HERMANT.**

Bourse de Paris du 13 septembre.

Avant la Bourse. — La coulisse était ferme, la rente faisait de 88 30 à 88 35. On parle toujours de concessions du cabinet français pour terminer les affaires de Rome; on va jusqu'à dire que le président a envoyé une nouvelle lettre à tous les cabinets de l'Europe pour justifier ou atténuer celle du 18 août.

Bourse, une heure. — Le parquet a débuté en baisse de 88 10 à 88, et comme le comptant était offert on avait cru un moment que la baisse allait l'emporter, mais des efforts sont parvenus à faire remonter à 88 25; les affaires étaient d'ailleurs très peu animées.

Deux heures. — La rente a repris son mouvement ascensionnel, elle fait 88 35 au parquet et 88 45 dans la coulisse. On cherche toujours à accréditer le bruit que le pape consent à faire des concessions; il propose, dit-on, de mettre un prélat à la tête de son ministère et de laisser les autres portefeuilles à des laïques. On dit que 250 individus seraient exclus de l'amnistie qu'il consentirait à accorder; cependant comme la Bourse n'est pas très difficile, et qu'il lui suffit d'une apparence de concession, elle était disposée à acheter de la rente.

Trois heures. — Le 5 0|0 après avoir fait 88 50 est retombé à 88 35; on révoque toujours en doute la nouvelle d'un arrangement des affaires de Rome; quelques lettres de Gaëte prétendent que le pape a manifesté l'intention de rester à Naples jusqu'au printemps prochain.

Le 3 0|0 a ouvert à 55 50 et a monté à 55 75, il a toujours été plus ferme que le 5 0|0.

La Banque de France a fléchi de 20 à 2,325, les nouvelles obligations de la Ville étaient fort recherchées et en hausse de 5 à 1,190, les obligations de la Seine ont fait 1,086 et 1,085, les jouissances des Quatre Canaux étaient à 75, la Vieille-Montagne à 2,750.

L'emprunt Romain a fléchi de 1|2 à 75 1|2, l'emprunt du Piémont a monté de 25 à 925, le nouvel emprunt était à 895, la passive d'Espagne à 3 1|2, le 3 0|0 espagnol à 34 3|4, la dette intérieure à 27 3|8.

Les actions du Nord ont varié de 437 50 à 440, Strasbourg de 355 à 356 25, Nantes était à 303 75, Orléans de 755 à 760, le Havre à 270, Marseille à 225, Vierzon 312 50, Bordeaux 402 50.

Après la Bourse à quatre heures, 5 0|0 88 40 demandé et 88 55 offert.

VALEURS FRANÇAISES.

AU COMPTANT.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dernier cours.	Clôture précéd.
5 0|0 j. du 22 mars. .	88 »	88 50	88 »	88 40	88 30
4 1|2 0|0 j. du 22 mars.	» »	» »	» »	» »	80 »
4 0|0 j. du 22 mars. .	» »	» »	» »	» »	68 50
3 0|0 j. du 22 déc. . .	55 »	55 75	55 50	55 75	55 50
Action de la Banque.	2325 »	2325 »	2325 »	2325 »	2345 »
Obligations de la Ville	1080 »	1085 »	1082 50	1085 »	1085 »
4 canaux avec prime.	» »	» »	» »	» »	1091 25
4 can., Act. de jouis...	75 »	» »	» »	75 »	75 »
Bourgogne, j. d'avril.	930 »	» »	» »	930 »	930 »
Bourgogne, Act. de j.	» »	» »	» »	» »	60 »
Caisse hypothécaire..	» »	» »	» »	» »	132 50
Mine de la Grand'-Combe.	» »	» »	» »	» »	» »
Zinc Vieille-Montagne	2750 »	» »	» »	2750 »	2775 »

VALEURS ÉTRANGÈRES.

Récép. de Rothschild....	87 75	Belgique, Emp. 1840..	96 3|4
Emprunt romain.........	75 1|2	Belgique, Empr. 1842.	96 3|4
Emprunt d'Haiti.........	» »	Belgique, Trois 0|0......	» »
Espagne, dette active...	» »	Belgique, Banque (1835)	» »
Dette diff. sans intérêt..	3 1|2	Deux 1|2 hollandais....	» »
Dette passive.............	» »	Empr. portugais 5 0|0..	» »
Trois 3 0|0 1841..........	34 3|4	Emprunt du Piémont..	895 »
Dº Dette intérieure.......	27 3|8	Lots d'Autriche..........	» »

CHEMINS DE FER.		1er cours.	Dernier cours.	Clôture précédente
COMPTANT.	Saint-Germain,	420 »	420 »	430 »
	Versaille, R. D.	210 »	210 »	210 »
	Versailles, R. G.	170 »	170 »	170 »
	Paris à Orléans,	755 »	760 »	770 »
	Paris à Rouen,	» »	» »	530 »
	Rouen au Havre,	270 »	270 »	267 50
	Avignon à Marseille,	225 »	225 »	225 »
	Strasbourg à Bâle,	105 »	105 »	105 »
	Du Centre,	312 50	312 50	310 »
	Amiens à Boulogne,	170 »	170 »	» »
	Orléans à Bordeaux,	402 50	402 50	406 25
	Du Nord,	437 50	440 »	440 »
	Paris à Strasbourg,	355 »	356 25	355 »

SPECTACLES DU 14 SEPTEMBRE 1849.

THÉATRE DE LA NATION. — La Juive.

THÉATRE-FRANÇAIS. — La Ligue des Amants, Passe-Temps de Duchesse, Il ne faut jurer de rien.

OPÉRA-COMIQUE. — Le Torrérdor, las Rendez-Vous, Gilles Ravisseur.

SECOND THÉATRE-FRANÇAIS. — La Jeunesse du Cid, le Trembleur.

THÉATRE-HISTORIQUE. — Le Chevalier d'Harmental.

VAUDEVILLE. — Sous le Masque, Pas de fumée sans feu, Le Congrès de la Paix, Le Troisième numéro de la Foire aux Idées.

VARIÉTÉS. — Mme Larifla, les Parens de ma femme, les Caméléons, Lorettes et Aristos.

GYMNASE. — La Famille Riquebourg, Quitte pour la Peur, les Sept Billets, Gardée à vue.

THÉATRE MONTANSIER. — Le Tigre du Bengale, le Groum, un Oiseau de passage.

PORTE SAINT-MARTIN. — Le Livre Noir, l'Etoile du Marin.

AMBIGU-COMIQUE. — Le Juif Errant.

GAITÉ. — La Sonnette du Diable, Moulin Joli.

FOLIES-DRAMATIQUES. — Les Cascades de Saint-Cloud, Œil et Nez, le Chevalier de Florvac, un Scandale, la Révolte des Modiste.

PARIS. — Imprimerie centrale des chemins de fer de NAPOLÉON CHAIX et Ce, rue Bergère, 20.